

Route des
Lhottis



VERCHAIX

HAUTE SAVOIE

Année 2018 • n°25

Le Lhotti

BULLETIN MUNICIPAL
DE VERCHAIX



VERCHAIX

HAUTE SAVOIE

sommaire

Bulletin Municipal de Verchaix • Édition 2018 • N° 25

03

ÉDITO

05

MA COMMUNE EN ACTIONS

Voirie
Tourisme
Environnement
Agriculture - Montagne - Forêt
Urbanisme - Finances
Ecole
Adressage
Des services publics réunis

16

ZOOMS

Les nouveaux commerçants
Georgina Yardy

18

BILAN À MI-MANDAT

20

ASSOCIATIONS

Tom en Tête
Entente nordique du Haut-Giffre
Les P'tits Lhottis
Haut Giffre Loisirs
Lhotti'Seros
Société de pêche du Haut-Giffre
Tennis Club Verchaix-Morillon
L'Atelier des Fascines

23

ETAT CIVIL

24

TEMPS FORTS DE 2017

Le bulletin municipal

« Le Lhotti »

est édité par la Mairie de Verchaix



Rédacteur en chef : Joël Vaudey

Rédaction : Commission Communication

Conception Graphique : Richard Thessin Graphic Design - thessin.com

Crédit Photos : Olivier Lestien, Office de Tourisme, Associations locales, Mairie de Verchaix.

Impression : Uberti-Jourdan selon les normes imprim'vert®

Mairie de Verchaix

Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99

Mail : accueil@mairie-verchaix.fr

www.verchaix.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

mardi de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h



ÉDITO

L'année 2017 a été particulièrement dense et marquée par de nombreux travaux au sein de notre village qui a malheureusement été mis à rude épreuve en ce mois de janvier.

Au **virage de La Verne**, nous pensions avoir résolu le problème en prenant nos responsabilités « pour le compte de qui il appartiendra », les conclusions de l'expertise judiciaire n'ayant toujours pas été rendues, en effectuant les travaux de consolidation de juin à novembre. Las, suite au passage de la **tempête Eleanor**, la route s'est effondrée en aval du mur de soutènement et le talus en amont a glissé, rendant inaccessible le haut du village. De nombreux autres dégâts ont impacté notre commune qui font l'objet d'une page spéciale dans ce bulletin. Fort heureusement, **aucune victime n'est à déplorer** ; je pense notamment au secteur de Graverruaz avec la coulée de boue torrentielle impressionnante au « **Grand Nant** ».

Je veux ici saluer le courage des riverains et la réactivité des entreprises locales et départementales qui ont très rapidement tout mis en œuvre pour éviter le pire.

Sur ce secteur comme sur tous les autres, nous avons pu compter sur les précieux conseils des entrepreneurs de notre village, sur la mobilisation de nos services techniques et administratifs, sur le soutien moral et financier de l'Etat, de la Région, du Département et des parlementaires Haut-savoyards. Je souhaite également à titre personnel remercier l'ensemble de mes adjoints pour leur mobilisation constante et efficace à mes côtés depuis la première heure de crise.

Un aménagement important a, par chance, été épargné par la tempête ; je veux parler de la **RD 907** dont les travaux ont bien avancé et sont parfaitement conformes en qualité et en délais au cahier des charges et au planning initiaux. Vous trouverez plus de détails sur ces chantiers ainsi que sur ceux des **berges du Giffre** et de la **Valentine** sous maîtrise d'ouvrage du SM3A dans les pages suivantes.

Tous ces travaux ont un point commun : notre sécurité, celle de nos enfants, celle de nos biens.

Cette année a également été celle de la mise en œuvre d'un engagement très attendu par beaucoup d'entre vous : **l'adressage de notre village**.

Ce dossier complexe a été mené à bien par une commission municipale ad hoc créée pour l'occasion que je souhaite ici remercier pour la qualité de son travail ; j'espère que vous en êtes également satisfaits.

De nouveaux services sont désormais à votre disposition avec la MSAP (**Maison des Services Au Public**) qui a été inaugurée en septembre. Nous avons en parallèle fait le choix d'intégrer dans ces mêmes locaux entièrement rénovés l'Agence Postale Communale.

Pour 2018, **les travaux sur la RD 907** se poursuivront dès ce printemps. Leur financement est bouclé jusqu'au niveau de la boulangerie. Pour le prolongement jusqu'au rond-point, nous ne sommes, à ce jour, pas certains d'être financièrement en mesure de poursuivre compte tenu de ce qui a été évoqué précédemment.

Nous mettrons également toute notre énergie à la **réhabilitation des routes endommagées (Praillou, Chaumieu et Lanches)** après avoir sollicité les services de l'Etat pour qu'un projet cohérent soit mis en œuvre (voir article concernant la voirie).

Le programme de **douze logements aidés** qui devait démarrer au printemps du côté de la Pastorale, doit finalement être revu. L'opérateur vient en effet de nous annoncer de lourdes difficultés quant au bouclage financier du projet dont nous ne manquerons pas de vous en parler.

Le **PLU** enfin entrera dans une phase plus opérationnelle.

Du côté de la **Communauté de Communes**, cette année a été marquée par le transfert de la compétence tourisme, des communes vers l'intercommunalité.

Tous les Offices de Tourisme sont concernés sauf celui de Samoëns qui restera indépendant. Concrètement, deux OTI (Offices de Tourisme Intercommunaux) verront le jour : l'**OTI Ouest** (Mieussy et Taninges) et l'**OTI Est** (toutes les autres communes hors Samoëns). Notre office de Verchaix ne disparaît pas bien sûr ; il deviendra un BIT (**Bureau d'Information Touristique**) et continuera à accueillir et renseigner nos touristes et visiteurs. Pour ce qui est du volet Animation, une prérogative de toujours pour notre OT, un comité des fêtes à vocation intercommunale, dénommé **FESTI-GIFFRE**, a été créé ; les manifestations phares de notre village seront conservées, d'autres seront créées au fil du temps, à Verchaix ou dans les villages voisins.

Enfin, du côté du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre, je souhaite souligner une nouveauté très intéressante mise en place dès cet hiver : l'ouverture à temps complet du magnifique **site nordique de Joux-Plane** de quoi ravir les amateurs locaux et nos amis touristes.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro et je vous présente, Chers Lhottis, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, bonheur, réussite et santé pour vous-mêmes, vos familles et vos proches.

LE MAIRE,
JOËL VAUDEY

LA TEMPETE ELEANOR

Entre le 30 décembre et le 8 janvier, la commune a subi des dégâts considérables :

- Inondation à la Tataz
- Débordement du Grand Nant
- Destruction du Pont du Grand Nant
- Glissements de terrains à Praillou, au Chêne, au Chaumieu, à La Verne
- Débordement du Nant de Pantet au centre du village
- Routes endommagées sur plusieurs axes



M. Laurent WAUQUIEZ, Président de la région Auvergne Rhône Alpes et M. Christian MONTEIL, Président du conseil départemental ont visité les sites sinistrés, le 12/01/2018. Grâce au soutien financier dont ils nous assurent, nous pourrons entreprendre la réhabilitation de notre commune.

MA COMMUNE EN ACTIONS

VOIRIE

«ONÉREUX MAIS INDISPENSABLES.»

C'est ainsi que l'on peut qualifier les importants travaux de voirie qui se sont déroulés en 2017.

La municipalité remercie les riverains pour leur civilité et leur patience durant le déroulé des travaux.

Conformément à nos engagements, le virage de la Verne a été consolidé grâce à la création d'une « micro-berlinoise » ancrée et d'une paroi en béton projeté armé contre les enrochements existants.

Le montant global de ces ouvrages confiés à la société Guide Grand Massif pour leur réalisation, à Géolithe pour la Maîtrise d'œuvre, à Skadi pour la coordination sécurité et à Siorat pour l'enrobé, s'est élevé à la somme de 400.000€.

Nous avons obtenu une aide du département à hauteur de 70.000€, le coût final pour la commune sera donc de 330.000€.



Compte tenu des événements survenus début janvier 2018 (voir ci-contre), la route des Lanches en aval du mur du virage de la Verne est fermée à la circulation pour une durée indéterminée. Une réflexion pour la sécurisation de ce lieu est d'ores et déjà menée en partenariat avec le service Restauration des Terrains en Montagne. Pour desservir le haut du village, une déviation provisoire a immédiatement été mise en place, le temps de prolonger l'impasse de la Chenaz. Les travaux ont été réalisés en un temps record grâce à la réactivité des entreprises. Ce nouvel accès étant pentu et étroit, la circulation par alternat est nécessaire et la plus grande prudence est demandée aux automobilistes qui devront obligatoirement équiper leur véhicule de chaînes lors des chutes de neige.

La réouverture des 2 autres routes conduisant à Praillou et au Chaumieu va nécessiter d'importants travaux de réhabilitation. Pour la première, le confortement des 2 virages du Chêne est réalisé. La seconde va faire l'objet d'une étude préalable à l'engagement des travaux.

Pour la RD 907, la première tranche s'est achevée, la deuxième (Oratoire à Boulangerie) sera réalisée ce printemps. Chacun peut d'ores et déjà constater les effets bénéfiques sur la vitesse et la sécurisation des piétons.



Le montant global de ces deux tranches attribuées à la société Decremps pour les travaux, Infraroute pour la maîtrise d'œuvre, Colas pour les enrobés, Skadi pour la coordination sécurité s'est élevé à la somme de 1.361.000€.

Le département participe par convention à hauteur de 365.000€ et nous avons obtenu une aide complémentaire de 80.000€.

Le reste à charge pour la collectivité sera donc de 916.000€.

TOURISME

TAXE DE SEJOUR

Nous rappelons aux hébergeurs de la commune qu'ils doivent obligatoirement s'acquitter de la taxe de séjour conformément au tarif indiqué ci-dessous. Des contrôles seront désormais effectués :

Catégories	Tarif par nuitée et par personne
Terrain de camping classé 1* ou 2*	0,20 €
Hôtels, meublés de tourisme non classé	0,75 €
Hôtels, meublés 1*, chambres d'hôtes	0,75 €
Hôtels, meublés 2*	0,90 €
Hôtels, meublés 3*	1,50 €
Hôtels, meublés 4*	1,70 €
Hôtels, meublés 5*	2,50 €

Le formulaire de liquidation de la taxe due est téléchargeable sur le site verchaix.fr.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie.

LE CAMPING

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, les toilettes et sanitaires ont été reconfigurés pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

L'éclairage extérieur comprend désormais deux candélabres équipés de panneaux solaires éclairant la partie ouest du camping.

Grâce à un investissement régulier, notre camping municipal « lac et montagne » a été récompensé en obtenant le maintien de ses 2 étoiles jusqu'en 2022.

En 2017 le nombre de nuitées s'élève à 9620 (passage et mobil-homes) pour un chiffre d'affaires de 114000 €.



LE MINI-GOLF

Sa fréquentation est en légère baisse (6%) par rapport à 2016. Le montant des recettes s'élève à 12865 €.

L'aménagement des espaces dédiés aux loisirs se poursuit; 3 tables de pique-nique et une corbeille savoyarde ont été installées aux abords du mini-golf.

Le long de la salle polyvalente, 2 parcs à vélos de fabrication locale sont à la disposition des cyclistes et, parfois, des passants en quête d'une petite pause.

A proximité de l'Office de Tourisme, un distributeur de sachets pour les déjections canines devrait contribuer à la propreté du site très fréquenté par les promeneurs et les enfants se rendant à l'aire de jeux.



Souhaitons que cet équipement soit largement utilisé pour le confort de tous !!!

ENVIRONNEMENT

Depuis le 1er janvier 2017, le SM3A intervient sur 106 communes sur les thématiques :

- des inondations,
- de l'amélioration de la qualité et de la ressource en eau,
- des zones humides et de la biodiversité.

En transférant la compétence GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – au SM3A, les communautés de communes travaillent désormais ensemble sur un même territoire (le bassin versant) et assurent ainsi une cohérence dans les actions à mener.



DIGUES

Suite aux fortes intempéries de 2015 qui avaient endommagé les digues de la Valentine et du Giffre, deux chantiers de grande ampleur ont été engagés à l'automne par le SM3A.

Sur la rive droite de la Valentine, en amont du pont situé sur la RD 907, la digue a été entièrement reconstruite pour un montant de 504 000 € TTC financés à hauteur de 80 % par les services de l'Etat, le département et l'Agence de l'eau.

Sur le Giffre, en aval de la RD 154, la digue a été confortée à hauteur du camping et des Hameaux du Giffre pour un montant de 583 000 € TTC financés par l'Etat et le département dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI). Débroussaillage, abattage d'arbres, aménagement provisoire de batardeaux, enrochements ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux sans oublier la Société de Pêche du Haut Giffre et l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Faucigny (AAPPMA) qui sont intervenues pour assurer la sauvegarde des truites au moyen d'une pêche électrique.



RUISSEAUX

Le Grand Nant a été nettoyé du pont des Mouilles à l'embranchement du Giffre. Les arbres longeant son parcours ont été élagués.

PLANTES INVASIVES

Sur le secteur de Chanriand, la Berce du Caucase est en passe d'être vaincue suite à son enlèvement régulier.



AGRICULTURE – MONTAGNE – FORET

ALPAGES

Au col de Joux-Plane, les broussailles avaient progressivement envahi les alpages réduisant, de fait, le potentiel fourrager.

Deux programmes de remise en valeur pastorale (*débroussaillage mécanique avec soit un enlèvement des aulnes verts, soit un éclaircissement des secteurs envahis par le rhododendron*) ont été validés par l'Association Foncière Pastorale regroupant les communes de Verchaix, Samoëns, Les Gets.

. Durant l'été 2017, sur l'unité pastorale du Lac de Joux-Plane (*surface d'environ 20 ha*), les travaux ont été partiellement réalisés pour un montant de 15.300€ TTC (*montant total prévisionnel de 21.300 € TTC*).

. En 2018, les travaux se poursuivront sur l'unité pastorale de Mapelet (*surface d'environ 10 ha*).

Le montant total prévisionnel des travaux de ce secteur s'élève à 21.600 € TTC.

Ces travaux sont financés à hauteur de 50% par une subvention du Conseil Départemental, les 50 autres % étant pris en charge par l'alpagiste.



PISTE FORESTIERE DE JOUX-PLANE

Annoncée pour 2017, cette piste forestière n'a pas pu être réalisée pour des raisons indépendantes de notre volonté. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle soit créée dès cette année.